



MAIRIE de  
GENOUILLE  
86250

05.49.87.10.71

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, Le Neuf Février à 20 Heures 30 ,  
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont  
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,  
Maire

**Présents** : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe,  
DELAGE Christelle, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, MASSON Dany, MORIN  
Jacques, MORISSET Florian, VALETTE Jean-Guy  
Absent excusés : Christophe LUQUIAU, Julien CLEMENT, Sandra  
NIQUET.

Absent : Patrice TEXERAUD

Secrétaire de séance : Christelle DELAGE

Assistait également : Marylore SECHET, secrétaire de Mairie

### Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 10

votants : 10

### Date de la Convocation :

1<sup>er</sup> Février 2023

Date affichage de la  
convocation

1<sup>er</sup> Février 2023

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes au  
budget 2023.

Noms des Bénéficiaires		Montant de la Subvention
Associations de la commune	AMIS DE GENOUILLE	600
	CHASSE	350
	CLUB DE L'AMITIE	100
	COMITE DES FETES	1700
	ACG FOOT SUD	750
Autres	ADMR CHARROUX	1200
	POMPIERS CHARROUX	200
	SOUTIEN HÔPITAL RUFFEC	80
	CINEMA CIVRAY	80
<b>TOTAUX</b>		<b>5060</b>

### OBJET

Délibération n° 09/2023

Subventions

Associations

Au budget 2023

\*\*

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

*Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,*

*A Genouillé, le 10 Février 2023*

Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20230209-D09\_2023-DE  
Reçu le 13/02/2023